

Réunion du 27 et 28 mai 2014

-

CR rapide

## Présents

Benoit GOURGAND	(cerema/DTecTV)
Julien RAVENEL	(AUCANE)
Thierry TOUZET	(IGN)
Sylvie GRAS	(IGN)
Romain LOUVET	(CRIGE PACA)
Claire AJOUC	(CRIGE PACA)
Pascal BARILLÉ	(Auray Quiberon)
Cyril QUEFFEULOU	(EPF Normandie)
Florence DECAUDIN	(région Nord pas de Calais)
Konrad ROLAND	(SIRS)

## Décisions

### Ajout de ligne dans les fiches de postes :

- ce que le poste ne recouvre pas (exclusions)
- données exogènes mobilisables (vision nationale)

### A mettre sous la forme de chapeau dans le document principal :

- sous la forme des pré requis (ossature, zone bâtie ...)
- expliquer le principe du seuil de 10 m pour le bâti ;
- écrire la règle des trous de + 500m<sup>2</sup> dans les zones bâties ;
- écrire la logique de regroupement par classe pour les éléments voisins hors UMI (vers le poste de nomenclature le plus proche) ;
- logique de regroupement des polygones par classe de niveau supérieure ;
- la logique de construction de la partition spatiale se fait en fonction du couvert ;
- logique de construction des surfaces (500 x 2500) selon contexte ;
- principe des queues de billards (5m) à définir ;
- expliquer le principe de rétrécissement des réseaux (+25m et- 25m). pour les 10m continuité max sur 25m de long et min 5m). pour les pointes de – de 25m couper à 10m.
- Règles de continuité des réseaux (eau, route, ferré) ;
- expliquer la logique des classes morphologie et caractéristique (complément mais pas d'implication sur les géométries)
- expliquer la marge de manœuvre locale pour ajouter des postes (référencement national/bureau unique)
- **Quid de la marge de manœuvre locale sur les UMC (agrégation d'un niveau plus fin en géométrie ou en sémantique)**
- expliquer les seuils de saisie

## Nomenclature

pour le couvert

- suppressions des surfaces de bâtiments (petit, moyen, grand) ;
- suppression de CS2114 : cordons boisés (non conforme avec la logique de couvert)

pour les usages

- faire des listes au niveau de chaque poste (ex : camping) ;
- suppression de US112: infrastructure agricole
- renommage de US12 :foret en US12 :sylviculture
- ajout de 3 sous classes à US121 :sylviculture à courte rotation
  - US1211 : Taillis à courte rotation ou très courte rotation
  - US1212 : Peupleraie
  - US1213 : Pépinière forestière

pour les morphologies

- redéfinitions des densités de milieu urbain en se calant sur Urban Atlas
- ajout MP 201 :zone d'érosion
- ajout MP241 : cordon boisé et 2 sous classes
  - MP2411 : Ripisylve
  - MP2412 : autre cordon boisé
- ajout MP243: foret
- ajout MP318 : Truffière
- ajout MP319 : horticulture de plein champs
- ajout MP3110 : rizières

pour les caractéristiques

- suppression hauteur des bâtiments
- ajout CR 143 carrières
- ajout CR225 milieu aquatique végétalisé
- suppression des différents couverts humides remplacés par
- ajout CR226 Type humide
- ajout CR227 Type sec
- ajout CR314 Jachère

## Définir :

- méthode de calcul de densité de bâtis (par îlots) – CS1111 + CS1112 (-réseaux) + US235. (regarder méthode urban atlas)
- quel couvert pour les pelouses de fonds de jardins et les stades ?